

Eglises pour l'environnement

Vroni Peterhans-Suter

Le printemps est arrivé et la période de Pâques où chrétiens et chrétiennes célèbrent la vie vient de s'achever. La nature s'éveille et renaît à chaque rayon de soleil : la végétation s'habille de couleurs fraîches. L'avez-vous remarqué ? L'association œco, elle aussi, a des airs printaniers. La revue « Nouvelles d'œco » se présente à vous dans sa nouvelle livrée, plus aérée : nous avons gardé une qualité qui avait fait ses preuves, attachée étroitement à nos racines, et nous avons élagué certains éléments afin de mettre en valeur notre nouveau produit. Vous continuerez de recevoir ainsi deux fois par an nos informations principales grâce à notre revue. D'autres informations vous parviendront par le biais de la newsletter ou vous les trouverez sur notre site Internet. Ce dernier, notons-le, a été entièrement remanié. Autre nouveauté encore, toutes les pages des « Nouvelles d'œco » sont proposées en français.

Ce renouveau est également visible d'une autre manière : l'association œco s'appelle maintenant œco **Eglises pour** l'environnement. Ce changement subtil ne se limite pas à quelques lettres ! Nous soulignons ainsi

que nous n'entendons pas faire du sur-place. Nous sommes bien résolus à continuer de défendre activement les buts de l'association inscrits dans les statuts : « Ancrer plus profondément dans la vie et le message de l'Eglise la responsabilité de la sauvegarde de la Création. » Maintenant aussi, en cette année où notre association fête ses 35 ans.

C'est en travaillant sur le développement de notre organisation que nous avons mis au point le nouveau symbole de communication. D'un vert tendre, il accompagne notre nouveau départ et vous le retrouverez sur tout le matériel imprimé de l'association. Au cours de cette démarche, le comité et l'équipe responsable ont esquissé une vision d'avenir qui transmet la conviction suivante : grâce à son travail de sensibilisation, œco œuvre en vue d'un changement de mentalité, vers une vie respectueuse des cycles naturels. Pour répondre à cette exigence, l'association créée en 1986 doit se transformer afin d'offrir un terrain favorable au renouveau et de permettre à toutes les graines semées par œco de se développer et de fructifier.

Vroni Peterhans-Suter est présidente de l'association œco.

Radis cultivés biologiquement à la ferme de la présidente d'œco : grâce à des bases solides, œco aussi porte une récolte prometteuse.



Spiritualité de la Création

La grâce du végétal : une théologie des plantes

Otto Schäfer

L'Esprit de Dieu est créateur en sauvant et libérant, préservant et renouvelant. Et les plantes, surtout, transmettent son souffle au monde.

La plupart des organismes dépendent entièrement des plantes. Celles-ci nous offrent des atmosphères que nous respirons et qui nous font du bien. Elles sont nos nourrices et nos sages-femmes : c'est grâce à elles que

notre espèce a pu émerger, et elles nous alimentent toute la vie durant.

Or, pendant de longs siècles la philosophie et la théologie ne s'y sont intéressées que marginalement. Le végétatif a été considéré surtout comme le niveau le plus élémentaire de l'âme, en dessous de l'émotif et du rationnel. Dans son livre « La vie des plantes » (2016), le philosophe italien Emanuele Coccia a été le premier à rendre justice au pouvoir proprement cosmogonique des plantes : elles ont transformé la planète bleue en monde vert hébergeant des êtres de chair et de sang.

Théologie des plantes

Ma thèse de doctorat « La grâce du végétal », validée à Strasbourg et à Zurich en début d'année, constitue une tentative de théologie des plantes. L'idée directrice de la grâce rapproche la création de la rédemption – comme dans la foi en la Résurrection et dans le baptême « création nouvelle ». Il n'y a ni création « immuable » ni salut en dehors de la création. L'Esprit de Dieu est créateur en sauvant et libérant, préservant et renouvelant. Et les plantes, surtout, transmettent son souffle au monde.

La grâce implique le don et le charme. Ce double sens se retrouve dans le vocabulaire biblique. Dans le Premier Testament, la grâce est ce qui apporte de la vie à la vie (Jürgen Werbick). De même, dans le Nouveau Testament, la grâce dépasse le sens de l'acquiescement non mérité et désigne, plus fondamentalement, la vie nouvelle et libérée. Ma définition de travail de la grâce se résume ainsi : la nouveauté et la fidélité du don et du charme dans l'itération de la vie. Par la grâce, la vie ne se tarit pas. Par la grâce aussi, la vie ne tourne pas en rond. Dans le monde tel que nous le connaissons, la « grâce du végétal » représente une expression puissante et magnifique de la grâce tout court.

Nouvelles approches des textes bibliques

En quoi consiste-t-elle ? Des explorations de terrain et de nouvelles approches des textes bibliques permettent d'y voir plus clair. Dans les soins apportés aux personnes âgées dépendantes, les plantes peuvent servir d'ouvre-porte à l'échange confiant. Les expérimentations communautaires sur les « plantes du futur », face à la crise globale, sont des lieux de « fermentation alimentaire et sociale ». En raison de sa connaissance exceptionnelle de la flore et de la faune suisses, Claudia Baumberger a été interrogée sur « son » monde plein de signaux de biodiversité (en souffrance) et la dimension religieuse de cette relation. Dans



toutes ces situations, les inversions paradoxales ne sont pas rares: lors d'une célébration œcuménique dans un jardin botanique (St-Gall), on finit par se rendre compte que les plantes accueillies dans une institution humaine sont les ambassadrices de la biosphère verte qui nous accueille.

Habit vert de la terre

La relecture attentive du récit de la création en Genèse 1 fait découvrir ceci: habit vert de la terre (3^e jour), le végétal garantit la cohésion harmonieuse des créatures animées en leur servant de nourriture différenciée (6^e jour). En sa totalité, la création est phytocentrique – et anthropocentrique seulement dans le respect de cette harmonie. Quant aux «lis des champs» du Sermon sur la montagne (Mt 6,28-30) et aux paraboles végétales du Royaume, ils renvoient à la croissance non-violente de la venue de Dieu parmi nous.

La «grâce du végétal» représente un motif ancien. On le trouve chez les Réformateurs ainsi que dans la théologie (souvent implicite) de Rousseau, Goethe, Runge (peintre romantique), chez les écrivains Theodor Fontane et Pierre Loti et chez le peintre biennois Philippe Robert. Parmi les «théologiens de métier», il convient de citer Leonhard Ragaz dont la vision dynamique de la création inclut une sensibilité forte aux plantes, assortie d'une culture botanique manifeste.

En comparant toutes ces données, on est amené à formuler une typologie provisoire des variations de la grâce du végétal, par exemple la grandeur de Dieu dans les petites choses, l'augmentation conjointe de la multiplicité et de l'ordre (un thème leibnizien) ou encore le rôle du végétal comme image de Dieu, les plantes étant exemptées de l'interdit de l'image (à cet égard, la tradition réformée partage la même sensibilité que le judaïsme et l'islam). Terrain fécond, la théologie des plantes est certainement promise à un bel avenir.

Dryade à huit pétales est une plante qui est adaptée à la vie (*Dryas octopetala*) dans les Alpes. (Photo: Claudia Baumberger)

Otto Schäfer

Il est docteur en biologie et depuis cette année aussi docteur en théologie. Il est également membre du comité d'œco.

Politique environnementale

Loi sur le CO₂ : un pas dans la bonne direction

Kurt Zaugg, Ott

Dans la loi sur le CO₂ il en va de notre devoir de diligence envers la Création et de notre responsabilité envers les générations actuelles et futures.

La loi sur le CO₂ est, en Suisse, le principal instrument de protection du climat. Elle pose les bases de la politique climatique suisse et fixe les étapes suivantes en direction d'une Suisse respectueuse du climat. Le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et le Conseil national ainsi que diverses organisations de l'économie, de la protection de l'environnement et de la coopération au développement soutiennent la loi. Néanmoins, certains groupes d'intérêt du secteur des énergies fossiles ont saisi le référendum pour s'opposer à cette loi. Nous serons appelés à voter sur la loi le 13 juin 2021.

De quoi s'agit-il ?

La nouvelle loi sur le CO₂ fixe des bases importantes pour des secteurs qui n'avaient pas d'obligations jusqu'alors en matière de protection du climat, par exemple l'aviation et la place financière. Les éléments principaux de la nouvelle loi sont les suivants :

Systèmes de chauffage des bâtiments compatibles avec le climat : à partir de 2023, respectivement de 2026, des limites d'émissions s'appliquent dans le cas du remplacement d'un système de chauffage. Cela signifie que de nouveaux systèmes de chauffage au mazout ou au gaz ne seront installés que dans des cas exceptionnels.

Augmentation progressive de la taxe sur le CO₂ et renforcement du programme des bâtiments : afin de soutenir la rénovation énergétique du parc immobilier, la promotion par le biais du programme des bâtiments de la Confédération et des cantons sera développée. Cette mesure sera financée par une affectation partielle de la taxe d'incitation sur le mazout et le gaz naturel au profit du fonds pour le climat.

Taxe sur les billets d'avion : l'introduction d'une taxe incitative sur les billets, graduée en fonction de la distance parcourue, vise à freiner la croissance constante des mouvements aériens d'une manière qui soit socialement acceptable. La moitié de cette taxe sera redistribuée, l'autre moitié sera versée au nouveau fonds pour le climat.

Fonds pour le climat : outre la rénovation des bâtiments, ce fonds nouvellement créé vise à promouvoir le développement et l'utilisation à large échelle de nouvelles approches et technologies. Les émissions de gaz à effet de serre causées à l'étranger par la consommation suisse dépassent actuellement les émissions en Suisse. Cette partie du fonds pour le climat devrait donc apporter une contribution à la réduction dans le même ordre de grandeur.

Réflexions d'ordre éthique

En substance, le changement climatique mondial concerne l'avenir de la Création dont nous, les humains, faisons partie. L'atmosphère terrestre qui permet que la vie existe est – dans une optique chrétienne – un don de Dieu. La consommation de matières premières fossiles toujours plus importante depuis des décennies a eu pour effet de menacer l'équilibre climatique ; les gens qui vivent dans les régions les plus pauvres du monde et les plus touchées par le réchauffement du climat sont livrés à leur sort. C'est donc une question de justice que les principaux responsables de cette situation prennent des contre-mesures efficaces là où ils vivent. Dans la décision qui nous attend concernant la loi sur le CO₂, il en va de notre devoir de diligence envers la Création et de notre responsabilité envers les générations actuelles et futures. Une réponse appropriée au changement climatique mondial est un signe de respect envers la Création.

Nous contribuons à décider quel sera l'avenir de notre Terre. Photo d'une éclipse de lune au-dessus de Berne. Photo : cb

Comment la loi sur le CO₂ protège-t-elle le climat ?

Pour les générations actuelles et futures, la protection du climat est un défi majeur. Le réchauffement climatique est en outre un facteur essentiel de la perte des espèces à l'échelle mondiale. Si l'on ne réussissait pas à réduire le CO₂ à l'échelle du globe, cela aurait des conséquences dévastatrices non seulement pour la flore et la faune, mais aussi pour notre civilisation. Les personnes âgées et les habitant-e-s des pays de l'hémisphère Sud souffrent déjà maintenant des effets de la crise climatique.

La loi sur le CO₂ suit le principe du pollueur-payeur et garantit la péréquation sociale en redistribuant à l'ensemble de la population une grande partie des recettes générées par la taxe sur le CO₂ par habitant. Les nouveaux instruments de la loi sur le CO₂ constituent une étape importante vers la justice climatique à l'échelon planétaire. C'est pourquoi les organisations actives dans la coopération au développement soutiennent clairement la loi.

En acceptant par un oui la loi sur le CO₂, la Suisse peut emprunter la voie à la fois nécessaire et urgente vers un avenir neutre du point de vue climatique. La loi sur le CO₂ ouvre la voie à des mesures de protection du climat beaucoup plus efficaces à partir de 2022. Si la loi est rejetée par un non, des années risquent de s'écouler à nouveau sans objectifs et mesures contraignants – un dommage colossal pour la politique environnementale de la Suisse, alors que le Parlement a passé plus de trois ans à travailler sur le projet.

La Suisse sert de modèle sur le plan international. Elle est l'un des rares pays dans lesquels la population peut décider, dans le cadre d'une votation populaire, de l'étendue de la protection du climat dans le cadre de l'Accord de Paris. Si la Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, refuse de mettre en œuvre l'Accord de Paris, cela aura un impact négatif sur la mise en œuvre dans d'autres pays ainsi que sur les futures négociations internationales. En outre, le fonds pour le climat et d'autres instruments dynamiseront l'innovation pour des technologies susceptibles d'être utilisées également en dehors des frontières de la Suisse. Même si la loi sur le CO₂ pourrait être plus ambitieuse, elle représente un pas dans la bonne direction. En raison de la participation démocratique, c'est en effet une loi qui jouit d'un appui et d'une légitimité à large échelle. **Le comité d'æco recommande donc avec une grande conviction un OUI à la loi sur le CO₂ et demande aux Eglises et aux organisations ecclésiastiques de se positionner publiquement en sa faveur.**

*Kurt Zaugg-Ott
Directeur d'æco*



Coq Vert à Lenzbourg

Andreas Frei

«Le dispositif du système de management environnemental nous a magnifiquement guidés. Le «Coq Vert» nous a offert la possibilité, en tant qu'équipe, d'élaborer dans toute la paroisse des bases qui nous permettront de manière cohérente, ces prochaines années, d'économiser de l'énergie et du papier, d'accroître la biodiversité et de réduire les déchets. Nos lignes de conduite de la Création posent les fondements de toute notre action.»

Brigitta Bölsterli, déléguée à l'environnement, paroisse catholique de Lenzbourg

En février 2019, la direction de la paroisse catholique de Lenzbourg (paroisses de Lenzbourg, Seon et Wildegg) a accepté à l'unanimité que «la paroisse de Lenzbourg introduise le Système de management environnemental (SME) conduisant au label «Coq Vert».»

Au cours des dix-huit mois suivants, l'équipe «environnement» a obtenu de nombreux résultats sous la conduite de la déléguée à l'environnement, Brigitta Bölsterli. En juin

2020, la paroisse a pu fêter sa certification et est devenue ainsi la 28^e paroisse suisse à porter le label «Coq Vert».

Le «programme environnemental» inclut différents domaines pour lesquels des objectifs et des mesures spécifiques ont été définis. Nous avons choisi d'en présenter trois ici.

Planifier soigneusement les mesures énergétiques

Dans les trois paroisses, des concepts relatifs à l'énergie ont été établis pour les églises par un expert CECB. Le canton ainsi que l'Eglise cantonale ont soutenu financièrement cet investissement. Les rapports produits constituaient une excellente base pour mettre en place une stratégie des bâtiments pour les années suivantes.

A Lenzbourg, on a remplacé en 2020 le chauffage à gaz-mazout par un chauffage à pellets qui permet de chauffer l'église, le centre ainsi que le presbytère et l'ancienne église. Le local de l'ancienne citerne à mazout a pu être transformé pour stocker les pellets. Le nouveau chauffage permet de réduire de plus de 80% des émissions de gaz à effets de serre. Et en dépit des frais d'investissement plus élevés au départ, la paroisse pourra économiser au cours de ces 25 prochaines années environ 30% des frais cumulés pour la production de chaleur.

Dans «l'ancienne église» (transformée en locaux d'enseignement), la voûte du toit a été isolée, tandis que les portes et les fenêtres étaient remplacées. L'isolation à l'aide de flocons de cellulose permet à elle seule d'économiser chaque année environ 1200 kWh (ce qui correspond à 115 litres de mazout).

Eviter les déchets

Pour réduire à l'extrême les déchets qui finissent à la station d'incinération, la paroisse de Lenzbourg applique une stratégie double : éviter les déchets et recycler les déchets. Dans les locaux où travaillent les collaborateurs et collaboratrices, plusieurs récipients sont à disposition pour recueillir les différents types de déchets : papier, plastique, verre ou fer-blanc/alu. Grâce au travail d'information, ce dispositif fonctionne bien. Concernant les déchets produits dans la partie publique du centre, on s'est rendu compte qu'ils n'étaient pas séparés, malgré les possibilités de tri proposées. C'est pourquoi on a opté pour un récipient à ordures ; les concierges trient son contenu à la cave où ils ont installé un dispo-



sitif de tri très fin. Tout ce qui peut l'être est recyclé. Les déchets ne représentent plus qu'un sixième du volume d'avant.

Développer la biodiversité

Lors du sondage auprès des collaborateurs et collaboratrices (étape 2 du management environnemental), il est ressorti que les surfaces vertes autour des bâtiments devraient être aménagées de manière à présenter une plus grande diversité. Pour le bien des espèces animales et végétales indigènes et pour le bonheur des humains.

Comme dans le secteur des bâtiments /de l'énergie, on n'a pas entrepris tout de suite d'appliquer des mesures sur place mais on a fait d'abord appel aux conseils de professionnels. Les contacts avec une jardinière de la région spécialisée dans les espèces de Pro Specie Rara ainsi qu'avec l'association locale d'ornithologie ont amené le groupe de travail « Biodiversité » à consulter le Naturama à Aarau. Avec l'aide des collaboratrices très compétentes du Naturama, un concept relatif à la biodiversité a été établi pour chaque paroisse. C'est ce concept qui sert de base à la planification des travaux à réaliser ainsi qu'à l'établissement des budgets pour ces prochaines années. Le but est d'accroître la biodiversité autour des bâtiments de manière systématique au cours des prochaines années.

Les premières mesures du concept ont déjà été réalisées : à Lenzbourg par exemple, les buissons étrangers à la région ont été remplacés par des variétés indigènes. Les branches coupées ont permis de constituer des tas de branchages pour abriter des hérissons et des reptiles. A Seon, les surfaces disponibles ont été préparées pour pouvoir semer au printemps une prairie fleurie. Des surfaces renaturées ainsi que l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes sont également prévues.

Nouer des contacts avec des personnes qualifiées

De manière générale, il est recommandé de chercher des partenaires locaux ou régionaux qualifiés dans les différents secteurs où une paroisse décide d'introduire des changements dans le cadre du Coq Vert. La paroisse crée ainsi des liens avec des acteurs locaux et s'approprie des connaissances qui sont quelquefois mises à disposition avec beaucoup de générosité.

Les personnes qui s'intéressent de plus près à l'introduction du « Coq Vert » dans la paroisse catholique de Lenzbourg sont invitées à consulter le « Umweltbericht 2020/rapport environnemental 2020 » (Téléchargement : www.bit.ly/20iM7j9).

Chauffage à pellets de la paroisse de Lenzbourg : la paroisse économise ainsi 80% des gaz à effet de serre émis auparavant.

(Photo : René Rötheli, Braunschweiler Pellets)

Andreas Frei

Théologien et spécialiste du management environnemental dans les paroisses à l'association œco.

Actualités d'œco



Marc Roethlisberger

Marc Roethlisberger: notre nouvel employé pour la Suisse Romande

Marc Roethlisberger, né à Bienne le 1^{er} juillet 1968, a fait le gymnase littéraire latin-anglais à Bienne, puis l'université en économie politique à Neuchâtel. Il a d'abord travaillé dans le secteur privé, notamment dans une fiduciaire, puis dans l'administration cantonale dans l'office des affaires sociales du canton de Vaud. En 2012, il décide de faire un Master en psychologie qu'il obtient en 2017 avec la mention « Insigni cum laude ». Ensuite, il a été actif dans la formation et le conseil. Il a notamment donné régulièrement des cours de sensibilisation à l'écologie. Il a été baptisé dans l'Eglise réformée bernoise, y a fait sa confirmation et a participé au groupe de jeunes « Amitié » organisé par la Pasteur Isabelle Baechler qui a fortement imprégné sa vie et son orientation future au niveau du chemin spirituel. Son engagement écologique date depuis plus de 30 ans. En 1998, il s'engage bénévolement pour Helvetas. De 2002 à 2004, il s'est engagé pour le WWF-Vaud. En 2006–2007, à Fribourg, il s'engage dans l'Association Transport et Environnement (ATE). Durant la même période, il a effectué un postgrade en développement durable à la Haute école d'ingénieurs et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD). Le travail de diplôme consistait en l'analyse des projets selon les critères du développement durable. En 2019, il a accompagné la création d'une charte climatique dans une église de Fribourg. En 2020, il a écrit un livre sur la prévention des risques psychologiques dans les ateliers de sensibilisation à l'écologie. Ce livre sera publié en septembre 2021.

Marc Roethlisberger soutient le bureau œco depuis le 1^{er} mars avec un poste à 30% en Suisse romande dans le domaine de la gestion et communication environnementale. Avec lui, le travail environnemental en Suisse romande sera renforcé. Le comité et le bureau d'œco souhaitent chaleureusement la bienvenue à Marc Roethlisberger.



Assemblée générale en d'autres temps/cb

Assemblée générale: en 2022

En vertu des statuts, l'association œco devrait convoquer son assemblée générale au cours de la première moitié de l'année. En raison de la situation épidémiologique incertaine, le comité d'œco a décidé de faire prendre les décisions les plus importantes de l'association par voie postale. En même temps, il invite à une rencontre d'œco à Bregenz le 4 septembre à midi, à l'occasion de la journée œcuménique de la Création. Une rencontre avec des membres du comité d'œco est également prévue le 2 octobre à 18.30 heures à la cathédrale Saint-Pierre à Genève, pour autant que la situation le permette.

œco Eglises pour l'environnement

Au cours de l'année écoulée, le service œco a conçu avec le comité et une agence de conseil externe un nouveau concept de communication; la décision a été prise de se présenter désormais au public sous l'appellation « œco Eglises pour l'environnement ». Le nouveau nom met en évidence la dimension de plaidoyer du travail accompli en faveur de l'environnement par œco ainsi que par les Eglises et les paroisses qui soutiennent l'association.

Un nouveau site Internet

Le site Internet d'œco sera inauguré dans sa nouvelle livrée. Les informations d'actualité seront plus facilement visibles. Le site Internet sera également bien lisible sur les smartphones ou les tablettes. Twitter et Facebook seront intégrés. En plus des principaux domaines d'activité, à savoir *Saison de la Création*, management environnemental, Coq Vert et politique environnementale, le site fournit aussi des informations importantes sur la biodiversité, le climat ainsi qu'une sélection d'exemples pratiques auxquels on accède par une carte. Nouveauté aussi, la newsletter d'œco sera publiée 4 à 6 fois par



Merci pour chaque soutien, quel qu'il soit/cb

an. Inscrivez-vous sur le site Internet si vous souhaitez vous abonner à la newsletter.

Situation du personnel et finances

Au début de 2020, œco a créé un poste à temps partiel supplémentaire dans le domaine du management environnemental, tout en sachant que son financement à long terme était incertain. Pour 2021, œco envisage un accord avec l'Eglise cantonale réformée de Zurich concernant le projet de développement du management environnemental. Le poste d'Andreas Frei peut être ainsi assuré pour plusieurs années. Par ailleurs, l'intérêt des Eglises de Suisse romande pour les questions environnementales s'est accru de manière significative. Le comité d'œco a donc décidé au printemps 2021 de créer pour une période limitée un petit poste à temps partiel supplémentaire pour un collaborateur francophone. Marc Roethlisberger occupe ce poste depuis le 1^{er} mars (voir colonne de gauche). Les postes de travail d'œco représentent ainsi aujourd'hui 335 pour cent – un nouveau record. Pour œco, c'est un exercice sur la corde raide. Dans la situation actuelle, notre association a impérativement besoin du soutien financier de ses membres et des Eglises!

IMPRESSUM

Nouvelles d'œco | œku-Nachrichten
Edition 1/2021, mars 2021
Editeur: œco Eglise et environnement, CP, 3001 Berne, 031 398 23 45, info@œku.ch, www.œco-eglise.ch,
IBAN: CH 72 0900 0000 3400 0800 3
Rédaction: Claudia Baumberger (cb)
Traduction: Martine Besse, Biel
Impression: Druckerei Läderach AG Bern
Changements d'adresse à l'attention d'œco
S'abonner à la newsletter sur: www.œku.ch
ou par e-mail à l'adresse: info@œku.ch